

COMMISSION des STANDARDS du CNIG du 9 juin 2022
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION

Objet : Réunion de la commission *Standards* du jeudi 9/06/2022 de 14h00 à 16h30.

Ordre du jour :

1. Introduction de Christine Archias

2. Débuts du GT Aires d'Origine Protégée
3. Le standard GT Eclairage Extérieur
4. Etat d'avancement du GT Risques
5. Perspectives BAN

6. Divers

Accès aux présentations disponibles sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Date	Visa	Nom
Relecture	15/06/2022	Les participants.
Validation	20/06/2022	Christine Archias

Prochain rendez-vous le **jeudi 10 novembre 2022** 14h00-16h30

Christine Archias, présidente la commission des Standards	Participants - Organisme
Arnaud Kleinpeter – HEMEA	Laurent Walch – Min.Agriculture
Arnauld Gallais – CEREMA	Mathieu Chailloux– INRAE
Cecile Franchois – INAO	Marie Lambois – IGN
Véronique Pereira – IGN	Michael Vadin – Géo Grand Est
Damiens Descoing – Hauts de France	Olivier Delteil – OPenIG
Fabrice Taillefumier – CRIGE Normandie	Pierre-Alban Bonin – FNCCR
François Chirié – IGN	Pierre Laulier – Ecolab/CNIG
François Goislard – DGFIP	Pierre Vergez – IGN/CNIG
Frederique Williams – IGN	Remi Le Genissel - Etudiant
Gabriel Poujol – OpenIG	Suzanne Nicey – IDéoBFC
Geoffrey Aldebert – DINUM	Thomas Brosset (?)
Gilles Cebellieu – IGN	J Aubert (?)

1) Introduction de Christine Archias

La nouvelle commission des standards est désormais recentrée sur l'expertise technique aussi a-t-il été décidé qu'elle ne se réunirait que 3 fois dans l'année. Les travaux qui l'attendent restent très importants et une éventuelle multiplication des GT impliquerait de repasser à 4 réunions par an. En atteste la diversité des sujets qu'elle est à même de traiter. L'état des lieux au programme de cette seconde réunion de la commission offre une perspective en tranches de ses activités. On observe tous les stades de l'avancement des groupes. De l'incubation à la difficulté initiale, à la pleine expansion, et jusqu'à la validation d'un standard.

Remarque :

- Le 10 novembre a été ciblé comme prochaine date de la commission (pour des raisons de disponibilité). Le déplacement en décembre est promis pour l'an prochain.

2) Début du GT Aires d'Origine Protégée

Par Cécile Franchois (INAO):

Le projet de mise à jour du standard COVADIS « AOP-IGP » a déjà été présenté lors de la séance du 12 octobre 2021. Depuis lors, les travaux n'ont pas pu être lancés en groupe de travail.

Une première mise en cohérence de forme a pu être réalisée sur la base d'un exemple de standard de type « CNIG » et constitue la base de travail du futur groupe qui aura pour objectif une présentation du standard V2.0 pour la fin de l'année 2022.

Un nouvel appel à contribution est lancé ce 9 juin 2022.

Le calendrier du mandat est mis à jour.

Remarques :

- Quels contributeurs sont attendus ? : les collectivités...opérateurs publics..
- Les changements et nouveaux modes de diffusion vont devoir être pris en compte dans les métadonnées => participer au GT métadonnées permettrait d'échanger sur la façon de les intégrer dans le futur standard CNIG.
- Dans le cadre de la classification INSPIRE, il a été décidé que cette Donnée était plutôt à rattacher aux parcelles agricoles de l'Usage des sols [LU], plutôt qu'aux Zones de gestion[AM]

3) Le standard EclExt du GT Eclairages extérieurs

Par Mathieu Chailloux (INRAE):

Le groupe de travail Éclairage Extérieur (EclExt) a été mandaté par le CNIG en juin 2021. Animé et piloté par l'INRAE sous la houlette de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), en charge de la réglementation sur le sujet dans le cadre du PNSE4. Le standard EclExt vise à référencer et caractériser les sources ponctuelles d'émission de lumière en extérieur, publiques comme privées, afin d'atteindre un niveau de connaissance suffisant pour alimenter les études scientifiques, les schémas de planification et ainsi répondre aux sujets émergents (réalisation de trame noire, labellisation de territoire, suivi d'évolution du parc, etc.)

Le modèle de données se veut simple en agrégeant les différents matériels impliqués dans un dispositif d'éclairage sous la notion de point lumineux, en faisant abstraction des relations avec les autres éléments du réseau électrique (cf StaR-Elec, standard des réseaux électriques).

Un travail innovant a été mené sur la formalisation de la gestion temporelle des points lumineux (abaissements, extinctions, etc.) à travers les notions de profil nocturne et de plage de variation.

L'appel à commentaires public a permis de faire évoluer certains attributs pour séparer et normaliser les informations relatives au type de luminaire (structure, support, usage) ou à son statut (changement de type de données), d'ajouter des valeurs énumérées, et de clarifier certains paragraphes.

Ce standard est un format d'échange de données qui n'impose pas de modifier la structure interne d'une base de données existante mais permettra à terme de faciliter les échanges, traitements, et agrégation de données.

Remarques :

- Quel que soit son coût de production, la création d'un standard reconnu est toujours un investissement intéressant car les économies d'interfaces sont substantielles.
- L'Open source est un objectif, même si aujourd'hui seule la région parisienne en bénéficie, l'idéal étant la plateforme globale de diffusion.

⇒ **Le standard EclExt (éclairage extérieurs) est validé par la commission Standards**

La commission valide l'aspect technique du standard qui peut d'ores et déjà être utilisé. Un prochain Plénier du CNIG octroiera au standard EclExt le label stratégique définitif.

Un standard peut aussi recevoir des retouches avant de devenir totalement opérationnel. C'est pour cela que les GT assument après validation une fonction d'accompagnement.

4) Etat d'avancement du GT Risques

Gilles Cébélieu (IGN)

Le Groupe de Travail de refonte des Géostandards Risques a pour objectif de moderniser les standards anciens (notamment PPR, Directive Inondation) relatifs à la prévention des risques élaborés sous l'égide de la COVADIS. Il est piloté et animé par l'IGN. La DGPR (Direction générale de la Prévention des Risques) en assure la maîtrise d'ouvrage).

Suite à l'approbation de son mandat à la commission Données d'octobre 2021, le groupe s'est constitué et a lancé ses travaux en janvier 2022. Pour gérer ses documents et le suivi de ses activités, l'outil en ligne collaboratif Github sur lequel le CNIG a un groupe dédié est utilisé.

Les travaux ont visé jusqu'à présent à définir le périmètre, la forme et le contenu des standards à produire. Ceux-ci ont notamment permis de statuer sur la licence de diffusion des standards (Licence Ouverte Etalab), de dresser une liste de documents de référence pour le travail du groupe, de définir les thématiques « métier » à décrire, de déterminer ce qui devait être spécifié comme contenu et d'établir une cartographie des processus pour l'élaboration et la diffusion des données de prévention des risques.

Un point d'attention sur la définition et la gestion des données relatives aux enjeux a été levé car c'est une thématique qui est à l'interface avec la gestion de crise qui est placée sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur et qu'il faudra associer aux travaux sur ce sujet.

La phase de cadrage touche à sa fin.

Un [document de synthèse](#) est en cours de revue par le groupe de travail, qui précise :

- Le périmètre de la refonte : les Plans de Prévention des Risques (Naturels, Technologiques et Miniers), les Territoires à Risques d'Inondation (Directive Inondation) et la procédure de « Porter à Connaissance »
- La forme et le type des standards à rédiger : un standard définissant le modèle commun et le cadre des données de prévention des risques et des profils applicatifs qui précisent les déclinaisons pratiques de ce modèle dans le cadre des procédures réglementaires
- Une organisation du Groupe pour la rédaction de ces standards visant à produire une version partielle des standards pour la fin de l'année 2022 et une couverture complète du périmètre vers mi 2023.

Remarques :

- La refonte devrait donc aboutir à la rédaction de 4 standards : un tronc commun, et 3 profils applicatifs qui en seront dérivés.
- Le compte Github (rattaché à la souche Github du CNIG créée par Marie Lambois) est remarquablement utilisé par le GT Risques, qui en explore les fonctionnalités. Sont pour le moment utilisées les parties fonction éditoriale, de gestion, et de stockage. Le GT souhaite l'utiliser pour la rédaction collaborative des standards et pourra faire partager avantageusement son expérience.

5) Perspectives BAN

Par Frédérique Williams, (IGN):

La gouvernance du Géocommun BAN est portée par les 3 administrations ANCT, DINUM et IGN qui travaillent en coopération étroite pour la constitution du référentiel public de l'adresse.

La Base Adresse Nationale est alimentée par les Bases Adresses Locales (BAL), dont la constitution est du domaine de compétence des communes.

L'impulsion réglementaire en soutien à cette initiative se concrétise par l'entrée en vigueur en février 2022 de la loi 3DS, dont un article spécifique sur l'adressage impose à toutes les communes de mettre à disposition leurs données adresse dans la BAN.

En tant que Géocommun, la BAN est pilotée par les usages. La communauté des utilisateurs est donc associée à la définition des évolutions. L'équipe BAN a formalisé la démarche Adresse_Labs, des ateliers ouverts d'intermédiation technique et de conception collaborative de la BAN. La réunion de lancement le 10 mars 2022 a identifié dans le programme de travail à venir les prochains sujets de discussions : Identifiant unique de l'adresse (sujet en cours), export BAN enrichi, API de signalement et liaison avec les tronçons de voies.

Le besoin de disposer d'un modèle de données BAN consolidé est identifié en pré-requis à la réutilisation de la donnée Adresse dans les grands SI utilisateurs.

Le schéma actuel est fonctionnel, il a cependant besoin d'être complété d'éléments de modélisation et de spécifications. Ce travail est prévu durant l'été 2022, l'objectif étant de disposer d'une base stabilisée de documentation avant de considérer une potentielle soumission au processus de standardisation CNIG.

L'objectif est bien d'associer l'ensemble des acteurs à cette co-construction c'est pourquoi nous souhaitons porter à la Commission des Standards du CNIG ces éléments pour identifier la façon la plus pertinente de porter ce travail de façon conjointe.

Plus d'infos : [Adresse Labs - Documentation \(data.gouv.fr\)](https://data.gouv.fr/adresse-labs-documentation)

Remarques :

- Les identifiants uniques pour l'Adresse sont déjà en cours de discussion car s'appuyant sur les codes FANTOIR des voies, ils ne sont pas stables.
- L'objectif est bien d'avoir une base de travail stabilisée en septembre 2022, date à laquelle le groupe Adresse-Lab compte aborder les spécifications.

⇒ Dès septembre, le groupe Adresse-lab pourra bénéficier d'une fenêtre CNIG et les garanties offertes à ses groupes de travail (élargissement des acteurs, transparence, relecture, traçabilité, et communication)

- La présidente se félicite des courts délais dans lesquels ces décisions ont pu être prises sans que la nouvelle procédure de gouvernance CNIG en soit trop affectée.

6) Points divers

- Le nouveau site est en cours de construction sur les serveurs du MTES par les informaticiens du ministère. Il devra être mis en service lors du dernier trimestre.
- La possibilité que les animateurs de GT aient la main sur les pages de leurs groupes de travail sera analysée (autorisations nécessaire intra MTES)
- Les comptes-rendus des réunions du CNIG sont en phase d'harmonisation. Un projet de modèle est en ligne parmi les documents associés à ce CR sur le site du CNIG. N'hésitez pas à faire vos remarques. Le modèle final sera validé le 10 novembre lors de la prochaine commission.